

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3176>



# DECLARATION DE LA FSU A LA COMMISSION PARITAIRE DES PERSONNELS NON TITULAIRES



ENSEIGNEMENT DU 1ER

JUILLET 2009

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Non Titulaires (AED, Contractuels, Vacataires..) - Personnels d'enseignement -

F.S.U.

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

La FSU se félicite de la tenue de cette commission qui était demandée depuis de nombreuses années pour une plus grande transparence.

Les situations des précaires sont nombreuses et variées et bien souvent très inconfortables : succession de contrats courts, interruptions et chômage entre contrats et vacances, faiblesses des rémunérations surtout lorsque les temps sont incomplets, pas d'accès à l'aide sociale lorsqu'il y a succession de contrats, recul du pouvoir d'achat car les collègues contractuels sont depuis des années au même indice, quant aux vacataires signalons que la rémunération de la vacation n'a pas évolué depuis 1989, perdant ainsi près de 40% de sa valeur, frais de déplacement très élevés liés aux distances à couvrir assez importante dans notre académie rurale.

Par ailleurs, ces collègues n'ont que peu de perspectives de titularisation avec la baisse des recrutements par concours et la non ouverture de concours internes depuis plusieurs années dans certaines spécialités.

Enfin le projet de masterisation risque d'en laisser un certain nombre sur le bord de la route puisqu'ils ne rempliront pas les conditions de diplôme.



**Fédération Syndicale Unitaire**